



Cité des Aubépines, 5 - 7330 Saint-Ghislain
 Téléphone : 065/61.19.00 - Téléfax : 065/61.19.18
 Mail : info@logis-sg.be
 Site : www.logis-sg.be

Nos permanences :

Sur rendez-vous uniquement

Par téléphone le mercredi,
jeudi et vendredi de 8h à 9h.

Responsable du service locatif :

Elodie LETE – elodie.lete@logis-sg.be

Agent traitant :

Cynthia DECAMPS – cynthia.decamps@logis-sg.be

N° d'inscription :	Demande de logement à loyer d'équilibre
--------------------	--

Les logements à loyer d'équilibre sont situés à la 2^{ème} rue à Saint-Ghislain (maisons 2 chambres) ainsi qu'à la rue Emile Lété à Sirault (maisons 3 chambres).

Volet A (à remplir par le demandeur)

A.1. COORDONNEES ET COMPOSITION DU MENAGE

CANDIDAT		CONJOINT OU COHABITANT	
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Sexe :	masculin - féminin	Sexe :	masculin - féminin
Date de naissance :		Date de naissance :	
Lieu de naissance :		Lieu de naissance :	
Etat civil (1) :		Etat civil (1) :	
Nationalité (2) :		Nationalité (2) :	
Registre national (*) :		Registre national (*) :	
Profession (3) :		Profession (3) :	
Handicapé :	oui - non	Handicapé :	oui - non
Téléphone :		Téléphone :	
E-mail :		E-mail :	
<u>Adresse</u> Rue : N° : Localité : Date de domiciliation :		<u>Adresse</u> Rue : N° : Localité : Date de domiciliation :	
	Code Postal :		Code Postal :
	Pays :		Pays :

AUTRES MEMBRES FAISANT PARTIE DU MENAGE (ne plus reprendre le candidat et le conjoint/ou le cohabitant)

	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national (*)	Commune du domicile	Handicapé
1			M - F	Enfant à charge		Date de domiciliation :	Oui- non
	Profession (3)			Enfant en hébergement			
				Ascendant			
				Autre			

	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national (*)	Commune du domicile	Handicapé
2			M F	Enfant à charge		Date de domiciliation :	Oui- non
	Profession (3)			Enfant en hébergement			
				Ascendant			
				Autre			

	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national (*)	Commune du domicile	Handicapé
3			M F	Enfant à charge		Date de domiciliation :	Oui- non
	Profession (3)			Enfant en hébergement			
				Ascendant			
				Autre			

	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national (*)	Commune du domicile	Handicapé
4			M F	Enfant à charge		Date de domiciliation :	Oui- non
	Profession (3)			Enfant en hébergement			
				Ascendant Autre			

	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national (*)	Commune du domicile	Handicapé
5			M F	Enfant à charge		Date de domiciliation	Oui- non
	Profession (3)			Enfant en hébergement			
				Ascendant Autre			

	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national (*)	Commune du domicile	Handicapé
6			M F	Enfant à charge		Date de domiciliation :	Oui- non
	Profession (3)			Enfant en hébergement			
				Ascendant Autre			
Pour les femmes enceintes :		Date prévue pour l'accouchement (mois/année)/.....					

(*) Le numéro de registre national est un élément indispensable de la candidature à un logement.

Documents à joindre lors de l'introduction de la demande

Documents obligatoires :

Preuve des revenus imposables actuels pour l'ensemble des membres majeurs du ménage

- copie fiche de salaire ;
- taux journalier chômage ;
- taux journalier mutuelle ;
- attestation CPAS ;
- talons de pension des 3 derniers mois + montant du pécule de vacances.
- déclaration sur l'honneur de ne percevoir aucun revenu (voir annexe 2)

Conditions d'octroi

✚ Le candidat locataire ainsi que les membres de son ménage ne peuvent détenir un logement en pleine propriété ou en usufruit, sauf s'il s'agit d'un logement améliorable ou inhabitable.

✚ Le loyer annuel ne peut dépasser 25% des revenus imposables du ménage

Le loyer mensuel peut varier entre 700 EUR et 740 EUR.

✚ Le revenu imposable doit s'élever au minimum à 33.600 Euros par an.

Votre choix géographique

Maisons 2 chambres situés à la 2^{ème} rue à Saint-Ghislain

Maisons 3 chambres situés à la rue Emile Lété à Sirault



Les logements situés à la 2^{ème} rue à Saint-Ghislain sont en construction actuellement et il s'agit de maisons deux chambres uniquement.

Signature(s)

Fait à..... , le.....2023

Signature(s) obligatoire(s) du/des candidat(s) précédée(s) de la mention "Lu et approuvé" :

Protection des données

Ainsi qu'il est prévu par la loi sur la protection de la vie privée, les données à caractère personnel communiquées dans le cadre de la présente candidature et du bail sont traitées à des fins de maintenance des fichiers des candidats. Le candidat marque son accord pour que ces données soient communiquées aux autres sociétés gestionnaires des communes sur lesquelles il a posé un choix. Le responsable du traitement est « le Logis Saint-Ghislainois », dont le siège est à Cité des Aubépines 5, 7330 Saint-Ghislain

Vous avez le droit de consulter et de faire corriger les renseignements communiqués comme prévu par la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée. Il vous appartient de nous communiquer tout élément susceptible de modifier votre dossier de candidature sous peine d'être radié si les informations en notre possession s'avèrent incorrectes ou incomplètes. Signification des renvois avec références, selon la rubrique, au Code wallon du Logement et à l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la location des logements sociaux gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public et introduisant des règles de mutation pour les baux à durée indéterminée.

Les voies de recours

Si vous estimez que la décision de la société de logement n'est pas justifiée, vous devez adresser une réclamation à votre société de logement par lettre recommandée et cela dans les 30 jours de la réception de la décision qui vous est défavorable.

La société de logement a alors 30 jours pour examiner votre réclamation et à défaut de réaction de notre part dans ce délai, vous devez considérer que la société de logement n'accepte pas votre réclamation.

Si la société de logement n'a pas accepté votre réclamation ou n'a pas répondu dans les 30 jours de votre recours auprès d'elle, alors seulement, vous pouvez introduire un recours, par lettre recommandée, auprès de :

- La Chambre de recours
Société wallonne du logement
21, rue de l'Ecluse
6000 Charleroi

En y joignant une copie de votre réclamation adressée à votre société de logement.

Si vous n'avez pas introduit cette première réclamation auprès de votre société de logement, la Chambre de recours ne pourra pas examiner votre dossier.

NB : Il est également possible, pour le candidat locataire, d'adresser une réclamation individuelle auprès du Médiateur de la Région wallonne à l'adresse suivante : Rue Lucien Namêche, 54, à 5000 Namur.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

En vue de l'obtention d'avantages dans le domaine du logement social.



Remarque importante pour l'organisme qui délivre ce formulaire !

Ce formulaire (et la méthode de travail associée) ne peut être utilisé que par le secteur du logement social et à condition que l'avantage dont l'application est demandée soit dépendant des revenus du demandeur, de son partenaire ou des membres de son ménage.

Cette déclaration sur l'honneur sert à vérifier que les conditions de propriété imposées sont respectées. Le contenu de cette déclaration fera l'objet d'une vérification auprès du service public compétent.

Il est donc important que ce formulaire soit correctement complété. **N'oubliez pas de le signer.**

A compléter par l'organisme qui délivre ce formulaire :

- **Disposition légale ou réglementaire qui est à la base de cette demande :**

.....
.....

CASE 1 : Renseignements au sujet du demandeur et des autres personnes concernées par cette déclaration :

DEMANDEUR..... (nom + prénom)

né le : lieu de naissance : N° national :

(voir carte d'identité ou carte SIS)

CONJOINT OU COHABITANT (légal ou de fait) (nom + prénom)

né le : lieu de naissance :

N° national : (voir carte d'identité ou carte SIS)

COMPOSITION DE MENAGE au moment de la signature de la déclaration :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	N° NATIONAL
.....
.....
.....
.....
.....

Domicile : (rue – numéro – bte)

(code postal) (commune)

Identité du demandeur :

CASE 2 : DECLARATION PERSONNELLE SUR L'HONNEUR

Le demandeur et, le cas échéant, son conjoint ou la personne avec laquelle il cohabite de fait ou légalement (voir case 1) **déclare(nt) sur l'honneur** :

- A.** Qu'à la date de la signature de la présente déclaration, lui (elle) et les membres de son ménage tel que mentionné en case 1, ne possédaient pas, pour la totalité, d'autres droits réels immobiliers que ceux décrits ci-après : **(1)**

	<u>BIEN 1</u>	<u>BIEN 2</u>
Commune – pays :
Rue ou lieu-dit :
Désignation cadastrale :
Nature du bien (2) :
Nature du droit (3) :

- B.** Que dans le courant des..... **(4)** dernières années, lui (elle) et les membres de son ménage ont aliéné (vente, partage, donation, cession à titre gratuit) les biens et droits immobiliers suivants : **(5)**

Date de l'aliénation :	situation et nature du bien :	prix obtenu ou valeur estimée :
.....
.....

Signatures obligatoires

Date	Demandeur	Conjoint ou cohabitant
.....

(1) Mentionner « NEANT » si on ne possède aucun droit ou bien immobilier

(2) Maison, appartement, immeuble, parcelle de terrain

(3) Pleine propriété, usufruit, usage, habitation, emphytéose, superficie, nue-propriété

(4) L'organisme qui délivre ce formulaire doit ici compléter le nombre d'années qui doivent être prises en considération sur base de la réglementation en vigueur. Il mentionne « PAS D'APPLICATION » si les aliénations passées ne jouent aucun rôle.

(5) Mentionner "NEANT" si aucun bien ou droit immobilier n'a été aliéné durant la période concernée.



Déclaration sur l'honneur – Revenus

ATTENTION : à ne compléter que dans le cas où la personne concernée ne perçoit aucun type de revenu.

Je soussigné(e).....atteste sur l'honneur ne percevoir aucun type de revenu et m'engage à prévenir la société de logements de tout changement dans ma situation financière.

Fait à, le

Signature